

Aimée Craft : connaissance et reconnaissance des Autochtones

Professeure, chercheuse, avocate, francophone, autochtone, métisse : il faut plus d'une étiquette pour présenter Aimée Craft. Elle porte son identité, ou ses identités, avec fierté.

Aimée Craft a grandi en campagne, près de La Broquerie. Franco-Manitobaine et Métisse, elle fait partie de deux minorités, mais elle se perçoit plutôt comme une personne ayant la capacité de naviguer dans différentes sphères, une personne qui aime comprendre les autres et partager son expérience.

Très jeune, elle savait qu'elle étudierait à l'Université de Saint-Boniface, alors le Collège, car elle tenait à faire ses études en français. Elle a obtenu son baccalauréat ès arts (latin-philosophie) en 2001.

Elle garde un très bon souvenir de ses trois années à Saint-Boniface. C'était la première fois qu'elle habitait en ville, et elle se sentait choyée de faire partie à la fois de la communauté francophone et de la communauté universitaire. C'est un milieu qui l'a profondément marquée. « J'ai eu d'excellents professeurs, dont certains avec qui je suis encore en contact, tout comme des amis de l'époque, que je revois le plus souvent possible », précise Aimée Craft.

Elle se souvient de soirées « d'études » avec ses amis. « Au lieu d'étudier, on écoutait *Survivor* – c'était la première saison. On analysait les situations, on les décortiquait, on faisait des prédictions; dans le fond, cette émission de télé populaire nous servait d'études de cas en psychologie et en sociologie! », se souvient-elle.

Le droit autochtone

Après un deuxième baccalauréat – celui-là en droit – à l'Université d'Ottawa et une maîtrise à l'Université de Victoria, le domaine de spécialisation d'Aimée Craft s'est bien défini : les relations avec les Autochtones. Son livre *Breathing Life into the Stone Fort Treaty: An Anishinabe Understanding of Treaty One*, paru en 2013

chez UBC Press, est issu de sa maîtrise et lui a valu deux prix, dont celui du meilleur premier livre au Manitoba Book Awards.

Sa carrière sera ensuite axée sur les questions autochtones. Elle a travaillé avec plusieurs nations autochtones sur des projets touchant notamment au territoire, aux ressources, aux droits de la personne et à la gouvernance. Ses faits d'armes sont nombreux : mentionnons qu'elle a figuré parmi les 25 juristes les plus influents au Canada en 2016 pour son travail auprès des aînés anishinaabes portant sur un projet juridique ayant trait à l'eau, et qu'elle a été directrice de la recherche pour l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ainsi que du Centre national pour la vérité et réconciliation à l'Université du Manitoba.

Quand on lui demande lequel de ses projets a eu le plus d'influence, elle cite son travail d'élaboration d'un protocole de consultation des Premières Nations avec le gouvernement du Manitoba, il y a de cela plus de 10 ans. « Il s'agissait du premier protocole du genre. Le modèle est aujourd'hui reconnu et utilisé à l'échelle du pays. Et c'était important pour moi de le rédiger dans un langage utile et accessible aux Premières Nations. »

L'eau, un élément fondamental

Aujourd'hui professeure à l'Université d'Ottawa, elle partage son temps entre enseignement et recherche. Son travail de recherche facilite la connaissance et, surtout, la reconnaissance des traditions juridiques autochtones.

Son portfolio est vaste, mais on y remarque une dominante : l'eau. Elle a reçu du financement du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour ses projets sur la durabilité de l'eau et les lois autochtones, les collectivités touchées par le développement hydroélectrique dans le Nord du Manitoba et le droit d'accès à l'eau pour les communautés anishinaabes.

Quand on la questionne sur son avenir, elle ignore où elle sera, mais une chose est certaine pour l'avocate métisse : « Je serai sur l'eau, près de l'eau, et travaillerai toujours en lien avec les communautés autochtones. »

